



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

SNCF

Question écrite n° 56369

Texte de la question

M. Jean-Paul Dupré expose à M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer que, alors que le budget 2005 de la SNCF prévoit un bénéfice de l'ordre de 113 millions d'euros, l'entreprise publique envisage de supprimer 3 590 emplois sur quelques 168 300 postes. De septembre 2002 à septembre 2005, ce sont donc au total 11 765 emplois qui auront disparu. Ces mesures d'austérité ne sont pas sans conséquences sur la qualité du service public ferroviaire et suscitent le mécontentement légitime des usagers et des cheminots. Il importe donc que la SNCF renonce aux suppressions d'emplois qu'elle projette et qu'elle se dote des moyens humains qui sont indispensables à l'accomplissement de ses missions de service public. Il lui demande quelles actions il compte engager en ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Dupré](#)

Circonscription : Aude (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56369

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 janvier 2005, page 684